

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 Février 2025

I. Table des matières

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	5
I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN PROGRESSION	6
A. Dépenses de personnel : des incertitudes liées à la loi de finances 2025 et l'application des décisions 2024 en année pleine.....	7
B. Les charges à caractère général	8
C. Les charges de gestion courante	8
D. Les reversements de fiscalité prennent en compte le renouvellement de l'attribution de compensation exceptionnelle.....	8
E. La charge de la dette bénéficie du désendettement et de la stabilisation des taux d'intérêt	9
II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : UNE DYNAMIQUE QUI SE CONFIRME	10
A. Les recettes fiscales	10
B. Les autres recettes de fonctionnement	11
III. L'EPARGNE NETTE, première source de financement de l'investissement	12
IV. L'accélération des dépenses d'investissement se poursuit	12
A. Les fonds de concours comme premier poste de dépense de la CAHC	13
B. Des projets significatifs pour le territoire	14
C. Des projets financés sans recours à l'emprunt	17
BUDGET ASSAINISSEMENT	19
I. Vision globale du budget Assainissement	19
II. Des dépenses courantes conjoncturellement en hausse et des recettes rebasées..	19
III. Des dépenses d'investissement 2025 en forte hausse	20
BUDGET EAU POTABLE	21
I. Vision Globale du Budget Eau Potable	21
II. En fonctionnement, une hausse des volumes.....	21
III. Des investissements importants.....	22
ANNEXE	23

Conformément aux éléments présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2025, la CAHC doit composer avec les incertitudes liées à l'instabilité politique du pays et l'absence d'adoption d'une loi de finances (première depuis 1962 pour la loi de finances 1963). Néanmoins, les différents gouvernements souhaitent faire participer les collectivités territoriales au redressement des comptes publics.

Dans cette optique, comme cela a été annoncé dans le rapport d'orientation budgétaire, l'agglomération va provisionner 3M€ correspondant à l'estimation des mesures du gouvernement Barnier. Cette mesure ne l'empêchera pas, par ailleurs, de respecter la trajectoire financière présentée en juin 2024 et poursuivre

- Les engagements pris dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2022/2026 ;
- Les actions du Projet de Territoire Ecologique : 21 actions y sont financées (fonctionnement et investissement hors personnel).
- la cotation verte, dont le périmètre s'élargit encore pour couvrir, au-delà des actions nouvelles du PTE (2022), des budgets informatiques et moyens généraux (en 2023), les thématiques portées par les services techniques et notamment la valorisation des déchets.
- la budgétisation, à hauteur de 8.9 M€, des crédits de paiement dans le cadre des contractualisations communales via les 2 fonds de concours créés à cet effet à hauteur de 50 M€, sans préjuger par ailleurs des crédits complémentaires qui seraient ajustés par DM dans le cadre de la modification des clauses de versement des fonds et la clause de revoyure.
- l'accompagnement aux aménagements des espaces et voiries des cités minières de l'ERBM (eau pluviales-potable-assainissement et enfouissement des réseaux).
- Le renouvellement du soutien aux villes en reconduisant une attribution de compensation exceptionnelle.

L'ensemble de ces mesures se fera en respectant les contraintes financières de pilotage de la CAHC :

- Disposer d'une épargne brute représentant 10 à 15% des produits de fonctionnement ;
- Maintenir une capacité de désendettement inférieure à 9 ans sur le budget principal ;
- Conserver un fonds de roulement proche des 12 millions d'euros correspondant à 2 mois de trésorerie.

Tous mouvements confondus, les budgets s'élèvent à 335 008 K€ en dépenses.

188 279,4 k€ en fonctionnement (contre 193 325,4 K€ en 2024)

146 729,0 K€ en investissement (contre 119 381,5 K€ en 2024)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	Dépenses	Dépenses
BUDGET GENERAL	134 562,6 K€	82 739,1 K€
BUDGET LOCATIONS COMMERCIALES	2 942,1 K€	3 597,7 K€
BUDGET AMENAGEMENT DE ZONES	15 318,8 K€	14 821,9 K€
BUDGET ZONE ZAC SAINTE HENRIETTE	18 007,9 K€	22 909,6 K€
SOUS-TOTAL HORS SPIC	170 831,4 K€	124 068,2 K€
BUDGET ASSAINISSEMENT	13 418,9 K€	13 726,6 K€
BUDGET EAU POTABLE	4 029,1 K€	8 934,1 K€
TOTAL GLOBAL	188 279,4 K€	146 729,0 K€

Les éléments d'analyse budgétaire qui suivent sont présentés de la manière suivante :

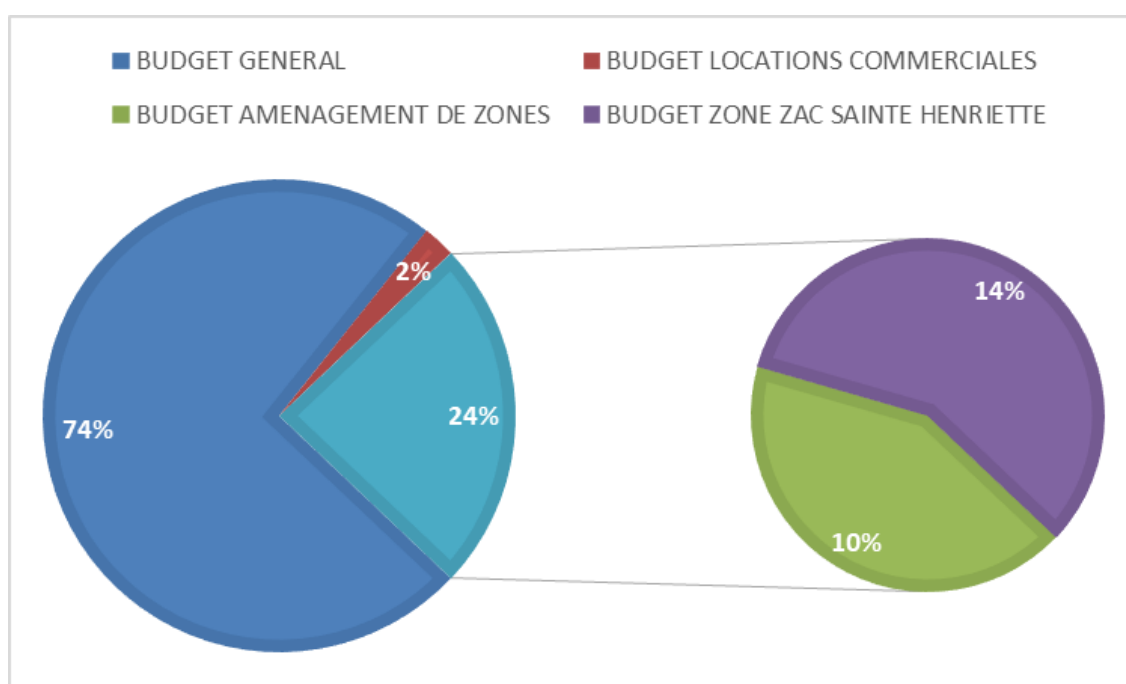
- D'une part le budget principal et les quatre budgets annexes de services publics administratifs dont le financement s'effectue par une prise en charge des déficits par le budget général.

Au sein des budgets annexes, le budget *locations de bâtiments* est traité comme le budget principal. Les budgets *d'aménagement de zones* et de *Sainte-Henriette* qui font l'objet d'une comptabilité spécifique (comptabilité de stock) sont analysés en investissement. Le budget génie civil a été clôturé en 2024. Les éléments le composant sont regroupés avec le budget principal.

- D'autre part les budgets annexes assainissement et eau potable, relatifs aux services publics industriels et commerciaux respectifs.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS

Le budget principal consolidé (hors SPIC) s'élève à 294 899 637.90 €, dont 73.69% au titre du budget principal et 26.31 % au titre des 3 budgets annexes « administratifs »



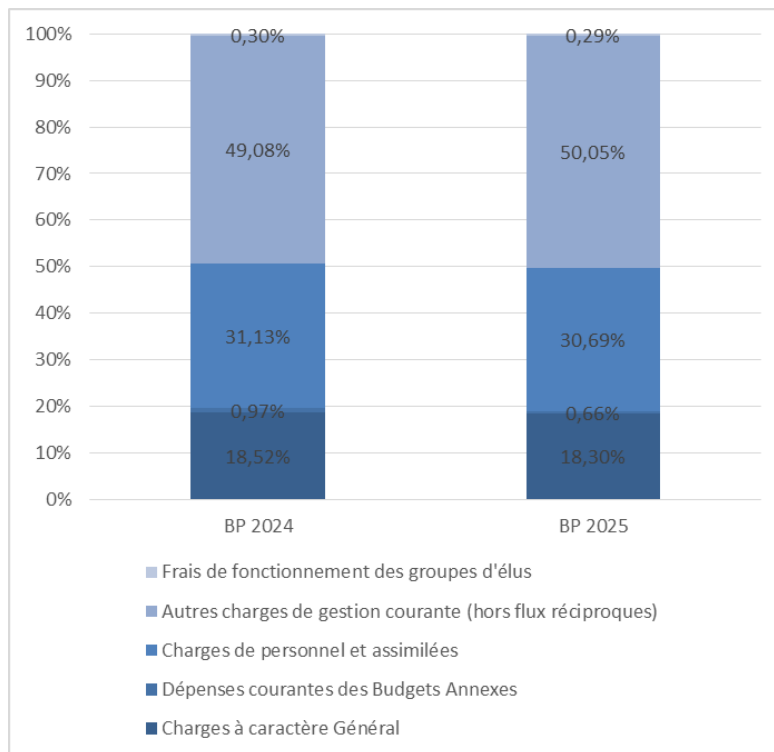
I. DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN PROGRESSION

Les dépenses réelles de fonctionnement des budgets administratifs évoluent de BP à BP de 5.33%.

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	83 573,1 K€	88 027,3 K€	5,33%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution BP2025/BP2024
011-Charges à caractère général	9 816 K€	10 105 K€	2,9%
012- Charges de personnel et frais assimilés	16 500 K€	16 950 K€	2,7%
014- Atténuation de produits	29 057 K€	29 057 K€	0,0%
65 - Autres charges de gestion courante	26 012 K€	27 639 K€	6,3%
656-Frais de fonctionnement groupes élus	160 K€	159 K€	-0,4%
66-Charges financières	715 K€	484 K€	-32,3%
67-Charges exceptionnelles/spécifiques en m57	11 K€	11 K€	0,0%
68-provisions semi-budgétaires	261 K€	3 030 K€	1060,9%
Somme :	82 532 K€	87 436 K€	5,94%
BUDGET LOCATION BATIMENTS			
011-Charges à caractère général	310 K€	292 K€	-5,8%
65 - Autres charges de gestion courante	76 K€	75 K€	-1,3%
66-Charges financières	330 K€	215 K€	-35,0%
67-Charges exceptionnelles/spécifiques en m57	10 K€	10 K€	0,0%
68-provisions semi-budgétaires	108 K€	0 K€	-100,0%
	834 K€	592 K€	-29,08%

Chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution BP2025/BP2024
Charges à caractère Général	9 815,9 K€	10 105,1 K€	2,9%
Dépenses courantes des Budgets Annexes	513,5 K€	367,0 K€	-28,5%
Charges de personnel et assimilées	16 500,0 K€	16 950,0 K€	2,7%
Autres charges de gestion courante (hors flux réciproques)	26 011,7 K€	27 639,4 K€	6,3%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	160,0 K€	159,3 K€	-0,5%
	53 001,1 K€	55 220,8 K€	4,2%
Charges financières	1 120,0 K€	699,0 K€	-37,6%
Charges spécifiques	395,0 K€	3 051,0 K€	672,4%
Atténuation de produits	29 057,0 K€	29 057,0 K€	0,0%
total	83 573,1 K€	88 027,8 K€	5,3%

- ➔ Au sein des dépenses réelles, les dépenses courantes, augmentent de BP à BP de 4.2 % et leur structure évolue à nouveau avec un renforcement du poids des dépenses de personnel.



Les dépenses de personnel représentent 30.69% des dépenses courantes.

A. Dépenses de personnel : des incertitudes liées à la loi de finances 2025 et l'application des décisions 2024 en année pleine

De nombreuses incertitudes entourent la préparation budgétaire en l'absence d'adoption de loi de finances pour 2025 (suppression de la GIPA, augmentation du taux de cotisation patronale maladie/maternité pour les agents CNRACL et l'augmentation du taux de cotisation CNRACL).

Aussi la partie de la demande initiale, liées à ces dispositions législatives (250 K€) a été provisionnée.

Les dépenses de personnel ont ainsi été ramenées à 16,95 M€. Elles enregistrent pour la troisième année consécutive, une hausse importante (2.7% de BP à BP).

La hausse s'explique par l'application du GVT (glissement vieillesse technicité), la prise en compte sur une année complète de la création de 6 postes de chauffeurs/ripeurs à la direction de la collecte et de la valorisation des déchets au 1^{er} mai 2024.

La dissolution du Pôle Métropolitain de l'Artois pourrait amener la CAHC à reprendre un ou plusieurs agents titulaires de la fonction publique ou contractuels.

B. Les charges à caractère général

Les charges générales du budget principal sont en hausse de 289k€ soit 2.9%. Le chapitre budgétaire est maîtrisé et suit les prévisions d'inflation.

C. Les charges de gestion courante

Les charges de gestion courante augmentent de 1 627k€ soit 6.3% par rapport au BP 2024. Cela s'explique par :

- La participation au SDIS et au SYMEVAD ;
- La gratuité des transports pour 1 500k€ en 2025.

	BP 2024	BP 2025	Variation
participations	22 573 K€	24 133 K€	6,9%
SDIS	4 120 K€	4 202 K€	2,0%
SYMEVAD	11 300 K€	11 366 K€	0,6%
SMTAG	4 400 K€	4 400 K€	0%
Gratuité des Transports		1 500 K€	
SM PLATEFORME DELTA 3	56 K€	58 K€	4%
PARTICIPATION EPCC	2 051 K€	2 051 K€	0%
SCOT	110 K€	110 K€	0%
POLE METROPOLITAIN	180 K€	90 K€	-50%
OT Lens Liévin Hénin-Carvin	356 K€	356 K€	0
fonds de concours et subventions	2 525 K€	2 522 K€	-0,1%
fonds de concours	400 K€	412 K€	0,03
subventions de fonctionnement aux asso	2 125 K€	2 110 K€	-0,006737216
	914 K€	984 K€	7,7%
indemnités /formation des élus	633 K€	633 K€	0
autres charges	281 K€	351 K€	24,97%

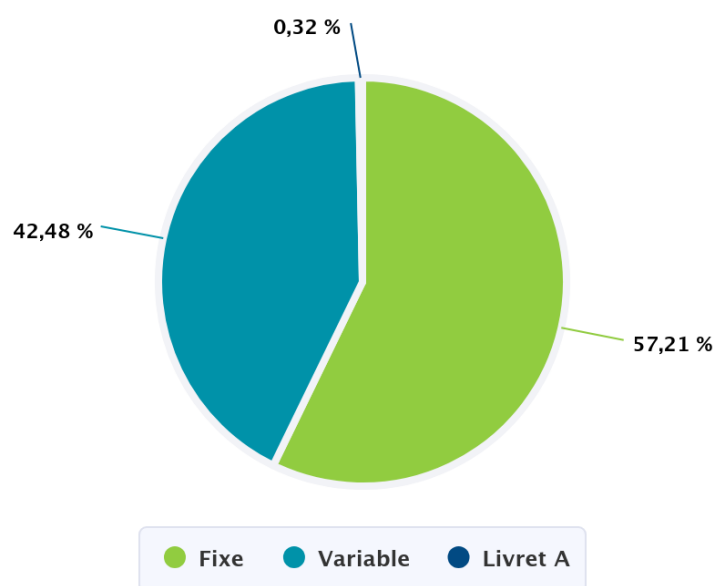
D. Les reversements de fiscalité prennent en compte le renouvellement de l'attribution de compensation exceptionnelle

	BP 2024	BP 2025	variation
Attribution de compensation	22 462 K€	22 465 K€	0,01%
révision AC 2024	2 145 K€	2 145 K€	0,00%
Dotation de solidarité communautaire	4 290 K€	4 287 K€	-0,07%
Total	28 897 K€	28 897 K€	0,00%
reversement taxe de séjour	160 K€	160 K€	0,00%

E. La charge de la dette bénéficie du désendettement et de la stabilisation des taux d'intérêt

La dette se compose de 3 types de risques, fixe, variable et livret A. le taux moyen s'élève à 2,96% au 31 décembre 2024 pour la structure. Le marché des emprunts après des hausses importantes liées à la situation économique mondiale commence à se stabiliser. Le taux fixe sur 20 ans est estimé à 2.6% au 1^{er} trimestre 2025 et le taux variable basé sur l'Euribor 3 mois est à 2.67% sur la même période.

Par ailleurs le volume de l'encours a baissé de 11% entre 2023 et 2024.



k €	BP 2024	BP 2025	variation
charges financières de l'année	870	720	-17,24%
Intérêts courus non échus	230	-16	-107,04%
remboursement capital	3 200	3 110	-2,81%
Poids de la dette	4 300	3 814	-11,31%

II. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : UNE DYNAMIQUE QUI SE CONFIRME

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	98 485,4 K€	102 400,5 K€	3,98%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution BP2025 / BP2024
013- atténuation de charges	0 K€	400 K€	
70-produits du service et du domaine	1 945 K€	1 907 K€	-1,97%
73- impôts et taxes	35 926 K€	35 520 K€	-1,13%
731-fiscalité locale	39 529 K€	42 089 K€	6,48%
74 Dotations et participations	19 760 K€	21 107 K€	6,82%
75- autres produits de gestion courante	293 K€	372 K€	27,17%
76- Produits financiers	5 K€	2 K€	-60,00%
77- produits exceptionnels/spécifiques en m57	1 K€	0 K€	-100,00%
78 -reprise sur provision	66 K€	170 K€	157,58%
Somme :	97 525 K€	101 567 K€	4,14%
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS			
70-produits du service et du domaine	7 K€	7 K€	0,00%
75- autres produits de gestion courante	784 K€	826 K€	5,40%
77- produits exceptionnels/spécifiques en m57	0 K€	0 K€	0,00%
	791 K€	833 K€	0 K€

A. Les recettes fiscales

Les produits fiscaux, hors compensations, au sens large représentent 76.5 % des recettes du budget principal. En 2024, ce chiffre était de 77%.

Impôts/taxes	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025	évolution de BP à BP	évolution BP 2025/CA 2024
fiscalité locale (chapitre 731)	39 529 K€	43 975 K€	42 049 K€	6%	-4,4%
CFE	15 448 K€	16 784 K€	17 168 K€	11,1%	2,3%
TFB/TFNB/ TA FNB/TH	7 917 K€	8 109 K€	8 139 K€	2,8%	0,4%
TASCOM	3 139 K€	3 412 K€	3 473 K€	10,6%	1,8%
IFER	565 K€	617 K€	628 K€	11,2%	1,7%
TEOM	12 300 K€	12 557 K€	12 521 K€	1,8%	-0,3%
Taxe de séjour	160 K€	97 K€	160 K€	0,0%	65,6%
rôles supplémentaires	K€	2 400 K€	K€		-100,00%
Impôts et taxes (chap 73)	35 926 K€	34 534 K€	35 520 K€	-1%	2,9%
TH/ compensation/ fraction TVA	18 608 K€	17 800 K€	18 608 K€	0,0%	4,5%
CVAE/compensation/fraction TVA*	8 778 K€	8 203 K€	8 400 K€	-4,3%	2,4%
FPIC	1 802 K€	1 738 K€	1 713 K€	-4,9%	-1,4%
FNGIR	5 924 K€	5 925 K€	5 925 K€	0,0%	0,0%
versements conventionnels	814 K€	868 K€	874 K€	7,4%	0,7%
total produits issus de la fiscalité	75 455 K€	78 509 K€	77 569 K€	3%	-1,2%

Les produits fiscaux ont été estimés sur la base :

- De l'actualisation forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation (+1.7% contre 3.9,% en 2024)
- De l'actualisation des locaux professionnels (+1% en moyenne) ;
- De l'évolution physique des bases des valeurs locatives sur le territoire ;

Comme évoqué lors de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2025, la part dynamique des fractions de TVA qui viennent compenser la TH et la CVAE, supprimée dans le cadre du projet de loi de finances initiale font l'objet d'une provision.

Les rôles supplémentaires exceptionnels de 2024, pour 2M€ ne sont pas repris en 2025. Ils correspondent à la modification de nature d'une entreprise sur le territoire et à la récupération par les services de l'état des sommes dues au titre des déclarations fiscales de 2019 à 2023.

Les taux d'imposition de la CAHC seront identiques aux années 2024 et 2023.

Imposition	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière propriétés bâties	5,68%	5,68%
Taxe foncière propriétés non bâties	23,21%	23,21%
Cotisation foncière des entreprises	33,79%	33,79%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	14,43%	14,43%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,00%	10,00%

B. Les autres recettes de fonctionnement

- Les dotations globales sont actualisées via un travail de prospective malgré l'absence de loi de finances 2025. Dans le PLF 2025 du gouvernement Barnier, la DC RTP de la CAHC devait baisser de 477k€. Ce montant est provisionné.

Dans l'ensemble, les dotations seront en baisse par rapport au BP 2024 de 2.1%.

K€	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025	évolution de BP à BP	% Projet 2024/ réalisé 2023
Dotation intercommunalité	3 136 K€	3 122 K€	3 381 K€	8%	8%
Dotation de compensation	7 990 K€	7 977 K€	7 520 K€	-6%	-6%
Dotation de compensation Perte de TP (DC RTP)	3 069 K€	3 045 K€	3 000 K€	-2%	-1%
"dotations globales"	14 195 K€	14 145 K€	13 901 K€	-2,1%	-1,7%

- Les recettes diverses de gestion restent marginales, la plus significative correspond aux loyers perçus. Elles ont été actualisées au regard de l'encaissement réel.

	BP 2024	BP2025	Variation 2025/2024
Atténuation de charges (chapitre 013)	0 K€	400 K€	
Produits services, domaines, ventes diverses (hors 708421)	645 K€	757 K€	17%
Mise à disposition du personnel budgets annexes (708421)	1 300 K€	1 150 K€	-12%
Produits financiers et spécifiques (chapitre 76 et 77)	6 K€	2 K€	-67%
Produits services, domaines, ventes diverse, budget locations de bâtiments	7 K€	7 K€	0%
Autres produits de gestion courante	697 K€	826 K€	19%
Total	2 655 K€	3 142 K€	18%

III. L'EPARGNE NETTE, première source de financement de l'investissement

k€	Trajectoire 2024	ROB 2024	CFU 2024	Trajectoire 2025	ROB 2025	BP 2025
Produits de fonctionnement courant	99 729	99 960	101 939	102 932	102 275	102 230
- Charges de fonctionnement courant	80 933	79 188	80 796	84 200	83 861	82 915
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	18 796	20 771	21 143	18 732	18 414	19 315
+ Solde exceptionnel large	- 317	- 371	- 410	- 16	- 3 030	- 2 881
= Produits exceptionnels larges*	78	7	1 964	14	0	170
- Charges exceptionnelles larges*	395	378	2 374	30	3 030	3 051
= EPARGNE DE GESTION (EG)	18 479	20 400	20 733	18 716	15 384	16 434
- Intérêts	745	781	828	660	619	759
= EPARGNE BRUTE (EB)	17 734	19 620	19 905	18 056	14 765	15 675
- Capital	3 184	3 184	2 997	3 245	3 245	3 427
= EPARGNE NETTE (EN)	14 550	16 436	16 908	14 812	11 521	12 248

IV. L'accélération des dépenses d'investissement se poursuit

Globalement les dépenses d'investissement hors dette et flux financiers réciproques, s'élèvent à 35,76 M€. Les prévisions budgétaires incluent par ailleurs des opérations équilibrées à hauteur de 21

M€ destinées à poursuivre le travail de mise à plat de la valeur nette de notre patrimoine. Dans les tableaux ci-dessous, ces opérations patrimoniales en mouvements réels, sont exclues.

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	39 164,0 K€	57 518,7 K€	46,9%
hors opérations financières internes	34 927,0 K€	35 768,7 K€	4,0%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution BP2025/BP2024
20 -immob incorporelles	1 792 K€	1 571 K€	-12,3%
204- subventions d'investissement versées	3 064 K€	17 518 K€	471,7%
21 immob corporelles	5 986 K€	5 587 K€	-6,7%
23 immobilisations en cours	16 693 K€	27 168 K€	62,8%
13 subventions d'investissement/ régularisations	3 K€	0 K€	-100,0%
16 emprunts et dettes assimilées	2 210 K€	2 500 K€	13,1%
26 participations/27 autres immob financière	686 K€	0 K€	-100,0%
45...opérations pour compte de tiers	780 K€	500 K€	-35,9%
Somme :	31 214 K€	54 844 K€	75,70%
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS			
20 -immob incorporelles	1 K€	0 K€	-100,0%
21 immob corporelles	340 K€	275 K€	-19,1%
23 immobilisations en cours	159 K€	76 K€	-51,9%
16 emprunts et dettes assimilées	630 K€	666 K€	5,7%
	1 130 K€	1 017 K€	-9,99%
BUDGET AMENAGEMENT DE ZONES			
011-Charges à caractère général	386 K€	502 K€	30,1%
66- Charges financières (F ET I)	115 K€	111 K€	-3,9%
67-Charges exceptionnelles	0 K€	0 K€	
16 Remboursement d'avance au budget principal	4 237 K€	750 K€	-82,3%
	4 738 K€	1 363 K€	-71,23%
BUDGET SAINTE HENRIETTE			
011-Charges à caractère général	315 K€	259 K€	-17,6%
66/16 Charges financières (F ET I)	215 K€	34 K€	-84,0%
67-Charges exceptionnelles	0 K€	0 K€	
16 Remboursement d'avance au budget principal	0 K€	0 K€	
	529 K€	294 K€	-44,52%

A. Les fonds de concours comme premier poste de dépense de la CAHC

Les dépenses affectées en fonds de concours augmentent de 34% en 2025 après avoir augmenté de 58 % en 2024 et représentent 54% des dépenses réelles d'investissement hors remboursement de l'emprunt.

	BP 2024	BP 2025	poids respectif en 2025	variation 2025/2024
Total	31 652 K€	32 699 K€	100%	
Equipement brut (20-21-23)	16 256 K€	13 677 K€	42%	-16%
fonds de concours	13 091 K€	17 518 K€	54%	34%
aménagement des zones économiques	386 K€	502 K€	2%	30%
aménagement Ste Hentiette	315 K€	502 K€	2%	59%
opérations pour compte de tiers	780 K€	500 K€	2%	-36%
participations immob financières Réciproques	686 K€	K€	0%	-100%
dépenses spécifiques (régularisations...)	138 K€	K€	0%	-100%

Les fonds de concours concernent les communes à hauteur de 8.9M€ (fonds concours nautique et sportif, intervention PTE et voiries communautaires), soit 51.32% des dépenses. Le deuxième poste concerne les bailleurs dans le cadre de l'ANRU, l'ERBM à hauteur de 7.1M€ soit 40.9% des dépenses. Les 8% restant regroupent les dépenses liées à l'habitat et au développement économique.

B. Des projets significatifs pour le territoire

- 8,5 M€ sont donc prévus au titre des dossiers contractualisés dans le cadre du projet de territoire.

Principales dépenses	2024		2025	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
PFFS et transition écologique	6 614 K€	K€	8 491 K€	K€
FDC batimentaire	4 866 K€		5 433 K€	
FDC voiries enjeux communautaires	1 748 K€		3 057 K€	

- Les dépenses liées au développement économique affichent l'effort porté au soutien aux initiatives. Compte tenu de leur taux d'occupation, l'aménagement des zones voit ses crédits diminuer.

Principales dépenses	2024		2025	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
développement économique	2 866 K€	1 270 K€	2 543 K€	300 K€
développement des zones (aménagement)	414 K€	890 K€	284 K€	K€
Zone quai du rivage	62 K€		35 K€	
Zone des Chauffours	14 K€	25 K€	9 K€	
Zone ZFU Drocourt	33 K€	44 K€	30 K€	
Zone de la Chenaie	119 K€	551 K€	147 K€	
Zone du Mont Solau	93 K€			
Zone Gare d'eau et château de Carvin	33 K€	141 K€	20 K€	
Zones des Hauts de France 1 et 2	19 K€	129 K€	8 K€	
Zone de la tuilerie	39 K€		35 K€	
zones d'activités communales				
Bourcheuil				
Portes du Nord				
Parc à Stock				
Parts d'en bas				
Haute Deule				
bois de M. Gosse	4 K€			
panneaux de communication				
génie civil - fibre (transfert budget principal)	910 K€	K€	1 047 K€	
nouveaux bâtiments économiques	157 K€	34 K€	78 K€	
travaux / acquisitions bâtiments locatifs	343 K€		76 K€	
soutien aux commerces de proximité et TPE/PME	500 K€		744 K€	
travaux récurrents des voiries des ZAE communales	191 K€	46 K€	218 K€	
réhabilitation rue Albert Carré	40 K€	K€	K€	
Réhabilitation des voiries des ZAE communales	310 K€	300 K€	97 K€	300 K€

- En matière d'habitat, le budget est adapté au regard de l'avancement des dossiers ERBM et ZAC des 2 villes et la signature du nouveau PLH

Principales dépenses	2024		2025	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
habitat	7 121 K€	228 K€	10 517 K€	250 K€
aides dans le cadre du PLH (2013)	408 K€	84 K€	49 K€	K€
nouveau PLH	710 K€		432 K€	
Nouveaux dispositifs ANAH requalification parc privé	865 K€		210 K€	
création d'aires d'accueil des gens du voyage	1 652 K€		2 445 K€	
Requalification cités minières	2 770 K€	144 K€	5 414 K€	144 K€
ZAC des 2 villes participation aux bailleurs	717 K€		1 967 K€	106 K€
ZAC des 2 villes MOU	1 911 K€	50 K€	500 K€	K€

- L'aménagement du parc des îles se poursuit avec la fin de la rénovation du platelage et la réalisation d'un skate park.

Principales dépenses	2024		2025	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
aménagement du territoire- grands projets	1 744 K€	K€	1 114 K€	K€
Ste Henriette (acquisitions/aménagements)	315 K€	K€		
Bâtiment DELSOL	420 K€		614 K€	
participation gares gare de libercourt (centre gare et aménagement écopole gare)			0	
fonds de concours équipements sportifs et nautiques	1 009 K€		500 K€	
environnement - patrimoine-Equipements				
environnement et circuit court	3 421 K€	742 K€	846 K€	1 344 K€
reconquête du Filet Morand	23 K€	25 K€	9 K€	25 K€
PAS Secteur centre (courant la motte)	1 913 K€	553 K€	130 K€	1 319 K€
trame verte	10 K€	K€	2 K€	
PAS EP Secteur Nord	K€		99 K€	
Parc des îles/aquaterra	925 K€	164 K€	207 K€	
Etude cuisine centrale	100 K€		K€	
acquisitions foncières	450 K€		400 K€	

- 1,2 M€ sont budgétés pour les travaux de réhabilitation et préservation du site du 9/9.

Principales dépenses	2024		2025	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
patrimoine-culture	1 271 K€	196 K€	1 746 K€	K€
requalification de la fosse 9/9bis/finalisation programme (signalétique-remise en route des machines	134 K€		50 K€	
site 9/9bis nouveaux programmes (chevalements/sécurisation parcours/valorisation du site)	779 K€	132 K€	897 K€	
entretien du patrimoine dont sécurisation du parking et espaces extérieurs	260 K€	64 K€	218 K€	
réseau informatique des médiathèques et navette	98 K€	K€	581 K€	

- Les crédits affectés au patrimoine et aux moyens des services concernent majoritairement les services de la collecte : renouvellement du parc des bennes et matériels liés à la collecte des déchets (ponts d'apports volontaires/bac...).

Principales dépenses	2024		2025	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
MOYENS DESSERVICES et ENTRETIEN DU PATRIMOINE	4 848 K€	12 K€	3 602 K€	K€
restructuration CTC et travaux déchetteries	1 083 K€		420 K€	
matériels collecte et véhicules lourds	2 671 K€		1 959 K€	
logiciels et matériels informatiques	232 K€	12 K€	427 K€	
véhicules légers et mobiliers	157 K€		105 K€	
Entretien du patrimoine communautaire	226 K€		295 K€	
colonnes enterrées	479 K€	245 K€	396 K€	108 K€

- l'agglomération accompagne l'aménagement des cités ERBM sur l'ensemble de ses compétences. Au-delà de la gestion des eaux pluviales et du passage des fourreaux destinés à la fibre, s'ajoutent les réseaux d'eau et assainissement.

Principales dépenses	2024		2025	
	montant dépenses	montant recettes	montant dépenses	montant recettes
ACCOMPAGNEMENT DES CITES MINIERES	721 K€	K€	632 K€	K€
aménagement des cités minières /eaux pluviales	320 K€		473 K€	
aménagement des cités minières /NTIC (transfert budget principal)	401 K€		159 K€	

C. Des projets financés sans recours à l'emprunt

VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	10 271,1 K€	30 736,7 K€	-29%
hors opérations financières internes	6 034,1 K€	27 986,0 K€	-55%
BUDGET GENERAL			
chapitres	BP 2024	BP 2025	Evolution BP2025/BP202
13 subventions d'investissement	1 646 K€	2 040 K€	
16 emprunts et dettes assimilées	268 K€	67 K€	
20 -immob incorporelles/23 immobilisations en cours/27 autes ir	0 K€	21 000 K€	
26/27 Participations /avances de trésorerie	4 237 K€	2 751 K€	
	0 K€		
10 dotations/fctva	1 781 K€	1 548 K€	
45...opérations pour compte de tiers	175 K€	0 K€	
024 produits de cessions	0 K€	828 K€	
Somme :	8 106 K€	28 233 K€	248,3%
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS			
13 subventions d'investissement	32 K€	0 K€	
21 /23immob corporelles			
16 emprunts et dettes assimilées			
024 produits de cession	1 243 K€	1 411 K€	
	1 275 K€	1 411 K€	10,7%
BUDGET AMENAGEMENT DE ZONES			
70-ventes de terrain	890 K€	1 092 K€	
	890 K€	1 092 K€	22,8%
BUDGET SAINTE HENRIETTE			
70-produits du service et du domaine	-	0 K€	
74 subventions	0 K€	0 K€	
	0 K€	0 K€	
BUDGET GENIE CIVIL			
13 subventions d'investissement	0 K€		
16 emprunts et dettes assimilées	0 K€		
23 immobilisations en cours			
024 produits de cession			
45 opérations pour compte de tiers	0 K€		
	0 K€		

Les subventions liées aux projets sont stables par rapport à 2024. La baisse du FCTVA s'explique par le poids des fonds de concours dans les dépenses de la CAHC.

	2024	2025	variation
recettes affectées	5 766 K€	5 827 K€	1%
subventions	1 677 K€	2 040 K€	22%
cessions	2 133 K€	2 239 K€	5%
Recettes de MOU	175 K€	K€	-100%
FCTVA	1 781 K€	1 548 K€	-13%
solde à financer	25 748 K€	25 536 K€	-1%
emprunt*	268 K€	67 K€	-75%
autofinancement	25 480 K€	25 469 K€	-0,04%

Comme en 2024, les investissements sont autofinancés par l'épargne nette et le prélèvement sur le fonds de roulement. L'autofinancement représente 87% du financement de l'investissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT

I. Vision globale du budget Assainissement

Budget Assainissement	BP 2024	BP 2025	évolution 2025/2024
Section de fonctionnement			
Dépenses courantes	2 027,4 K€	2 818,6 K€	39,0%
Recettes courantes	9 496,0 K€	9 003,4 K€	-5,2%
Section d'investissement			
Dépenses d'équipement	4 099,4 K€	9 855,6 K€	140,4%
Recettes d'équipement	3 096,3 K€	2 673,6 K€	-13,7%
Charge de la dette			
Intérêts	511,0 K€	438,2 K€	-14,2%
Capital	2 050,0 K€	2 185,0 K€	6,6%
Solde exceptionnel			
Recettes et Dépenses exceptionnelles	470,0 K€	768,0 K€	
Epargne nette			
	5 377,6 K€	4 329,7 K€	-19,5%

II. Des dépenses courantes conjoncturellement en hausse et des recettes rebasées.

- Les dépenses prennent en compte :
 - Le remboursement au budget principal du personnel affecté au budget assainissement ;
 - Les entretiens non pris en charge par la délégation de service publique (réparation ou remplacement des grillages autour des ouvrages spécifiques) ;
 - L'ensemble des frais divers (honoraires, annonces et insertions des marchés publics adhésions à des organismes partenaires) ;
 - Le plan d'accompagnement dans l'économie d'eau pour les industriels. Pour ce faire, la CAHC s'appuie sur le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques Industriels (S3PI) qui les aident à maîtriser leur consommation d'eau.
 - Les taxes foncières ;
 - La participation au SAGE Marque Deule

La hausse est essentiellement liée à la finalisation de la convention avec la CALL pour la gestion des eaux usées et pluviales sur Montigny en Gohelle, Rouvroy et Courrières. La part 2024 avait été provisionnée et fait l'objet d'une reprise sur provision (541 000€) permettant d'atténuer l'impact sur l'exercice 2025 (produit exceptionnel).

- Les recettes sont en baisse 5.2% par rapport à 2024. Elles sont majoritairement composées de la part délégataire du prix de l'eau. Sur la base du réalisé 2024 et de la répartition de cette part entre l'eau potable et l'assainissement, la prévision est ajustée à la baisse.

	BP 2024	BP 2025
redevances	9 100,0 K€	8 300,0 K€
PFAC	160,0 K€	200,0 K€
prime épuratoire	50,0 K€	283,4 K€
convention noréade	156,0 K€	162,0 K€
redevance occupation domaine public	30,0 K€	58,0 K€

III. Des dépenses d'investissement 2025 en forte hausse

	2024		2025	
	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP
GESTION PATRIMONIALE	1 625 K€	178 K€	0 K€	0 K€
			création d'une AP spécifique " gestion des réseaux	
PAS SECTEUR EST	0 K€	,0 K€	224 K€	1 351,8 K€
			224 K€	1 351,8 K€
PAS UTA HB- 4 BASS STOCK RESTITUT +	364 K€	0 K€	825 K€	231 K€
PAS UT HENIN	364 K€		825 K€	231 K€
PAV 15/17	666 K€	0 K€	101 K€	67 K€
	666 K€	0 K€	101 K€	67 K€
PAV18-20	138 K€	312 K€	123 K€	322 K€
LIBERCOURT CITE BOIS AP	138 K€	312 K€	123 K€	322 K€
PAS SECTEUR NORD	45 K€	0 K€	25 K€	0 K€
	45 K€	0 K€	25 K€	
ASSAINISSEMENT ERBM	537 K€	0 K€	134 K€	
ROUVROY NOUMEA	160 K€		10 K€	
HENIN BEAUMONT DARCY	167 K€		37 K€	
OIGNIES DECLERCQ	165 K€		58 K€	
NOYELLES GODAULT CROMBEZ	45 K€		29 K€	
PAV 24-26	65 K€	0 K€	400 K€	208 K€
CARVIN - FERRER	26 K€			
CARVIN - FUSILLES	10 K€			
CARVIN - MARAIS	26 K€		400 K€	208 K€
CARVIN - PROGRES	4 K€			
GESTION DES RESEAUX ASSAINISSEMENT	1 870 K€		5 470 K€	
ANRU ZAC DES 2 VILLES	20 K€		10 K€	
EXTENSION RESEAUX CAHC	1 850 K€		5 460 K€	
CONFORMITE DECONNEXIONS CARVIN	28 K€	0 K€	1 566 K€	
SYSTÈME ASSAINISSEMENT CARVIN	28 K€	0 K€	1 566 K€	
CONFORMITE COURCELLES LES LENS	148 K€		966 K€	
RESEAU COURCELLES	96 K€		623 K€	
STATION EPURATION COURCELLES	51 K€		344 K€	

Elles sont financées sans recours à l'emprunt hormis les avances de l'Agence de l'eau (215 K€).

BUDGET EAU POTABLE

I. Vision Globale du Budget Eau Potable

Budget Eau Potable	BP 2024	BP 2025	évolution 2025/2024
Section de fonctionnement			
Dépenses courantes	680,3 K€	770,9 K€	13,3%
Recettes courantes	3 743,0 K€	3 909,0 K€	4,4%
Section d'investissement			
Dépenses d'équipement	3 598,0 K€	5 818,6 K€	61,7%
Recettes d'équipement	50,0 K€	274,0 K€	448,0%
Charge de la dette			
Intérêts	94,0 K€	78,7 K€	-16,3%
Capital	230,0 K€	300,0 K€	30,4%
Epargne nette			
	2 738,7 K€	2 759,4 K€	0,8%

II. En fonctionnement, une hausse des volumes

Les dépenses courantes prennent en compte :

- Le remboursement au budget principal du personnel affecté à la compétence Eau potable ;
- Les taxes foncières ;
- L'ensemble des frais divers (reprographie, adhésion, honoraires, insertion des marchés publics) ;
- La participation de la CAHC au SAGE Marque-Deûle ;
- La prise en charge du Contrat d'Action de Ressource en Eau (qui succède au contrat ORQUE) avec pour objectif une baisse de pression polluante et la mise en œuvre d'outils et d'indicateur de suivi des pressions pour évaluer l'efficacité des actions.
- Travaux pour l'entretien et le remplacement des ouvrages non pris en charge par le contrat de délégation de service public.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement issues de la redevance en eau potable. A hauteur de 3,8 M€ elles tiennent compte des sommes réalisées en 2024 et de la nouvelle répartition entre les 2 parts délégataire.

III. Des investissements importants

La liste des principaux investissements est reprise ci-dessous .

	2024		2025	
	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP	Montant voté en dépense BP	Montant voté en recette BP
PEPS 2018	1 451 K€	0 K€	48 K€	0 K€
HENIN BT BRAILLE	75 K€			
HENIN BT RUE GAMBETTA HOCHÉ DEPORTES	757 K€			
HENIN RUE MARCEAU HUMEZ CARPENTIER	260 K€		48 K€	
HENIN BT NISIQUE	360 K€			
GESTION PATRIMONIALE	57 K€	0 K€	0 K€	0 K€
GESTION PATRIMONIALE CAHC	21 K€			
GESTION PATRIMONIALE DOURGES	12 K€			
GESTION PATRIMONIALE LEFOREST	24 K€			
OUVRAGE EAU	143 K€	,0 K€	27 K€	,0 K€
OUVRAGE EAU COURCELLES	20 K€			
OUVRAGE EAU QUIÉRY LA MOTTE	123 K€			
OUVRAGE EAU ROUVROY			27 K€	
PAV 18-20	5 K€	,0 K€	5 K€	,0 K€
LEFOREST RUES BEUGNET ET CARREFOUR BASLY / CALVAIRE AP	5 K€		5 K€	
PAV15/17	0 K€	,0 K€	28 K€	,0 K€
	0 K€	,0 K€	28 K€	
Eau Potable ERBM	400 K€	,0 K€	290 K€	
DROC PARISIENNES	53 K€		59 K€	
ROUVROY NOUMEA	103 K€		15 K€	
OIGNIES DECLERCQ	41 K€		129 K€	
NOYELLES GODAULT CROMBEZ	93 K€		38 K€	
HENIN DARCY	110 K€		50 K€	
GESTION RESEAUX EAU POTABLE	1 210 K€	,0 K€	5 216 K€	
EXTENSION RESEAUX CAHC	715 K€		560 K€	
EVIN-MALMAISON	290 K€		1 438 K€	
COURCELLES LES LENS			25 K€	
HENIN-BEAUMONT			815 K€	
LEFOREST			10 K€	
COURRIERES			620 K€	
DOURGES			155 K€	
DROCOURT			3 K€	
LIBERCOURT			100 K€	
MONTIGNY-EN-GOHELLE			410 K€	
OIGNIES			665 K€	
ROUVROY			40 K€	
CARVIN	205 K€		375 K€	
PAV 24/26	53 K€	,0 K€	155 K€	
CARVIN-FERRER	35 K€			
CARVIN-PROGRES	12 K€			
CARVIN-MARAIS	6 K€		155 K€	

L'épargne nette est stabilisée mais compte tenu de l'absence de subvention sur ce budget, le recours à l'emprunt est indispensable au financement du programme d'investissement et s'élève à 3,2 M€.

ANNEXE

INDEMNITES DE LA CAHC (montant Brut 2024)

Nom	Prénom	Montant
BAEY	OLVIER	2638,92
BERNARD	VERONIQUE	2638,92
BIEGALSKI	VALERIE	2638,92
BIGOTTE	KATALINE	2638,92
BIRMANN	VINCENT	2638,92
BIZET	GERARD	22690,08
BLEUZET	EDITH	22690,08
BOIGELOT	ALAIN	2638,92
BONNET	DIDIER	22690,08
BONNINGUES	ANGELIQUE	2638,92
BOUGNAS	REGIS	2638,92
BOURSAUD	PHILIPPE	2638,92
BRICE	LAURENT	2638,92
BRIOIS	STEEVE	2638,92
CARDON	BERNARD	2638,92
CARUSO	VINCENZO	2638,92
CONSTANTINHO	PATRICIA	2638,92
CUVILLIER	VALERIE	22690,08
CZERWINSKI	BERNARD	22690,08
DEDOURGES	DANIEL	1172,85
DELATTRE	REGIS	22690,08
DELIERS	BERNARD	2638,92
DELLA FRANCA	MARCELLO	22690,08
DERROUICHE	RACHID	2638,92
DUBOIS	JEANNE-MARIE	2638,92
DUMAISNIL	JEAN PASCAL	2638,92
DUPUIS	FABIENCE	22690,08
FATNA	HUGUETTE	2638,92
FAUQUEMBERGUE	BERTRAND	2638,92
FRANCONVILLE	TONY	2638,92

GODART	MARYSE	2638,92
GUENTHER	MARIE CLAIRE	2638,92
HASNAOUI	CATHY	2638,92
INVERVIN	VALERIE	2638,92
KALINARCZYK	ANDRE	2638,92
KEMEL	PHILIPPE	22690,08
LAURENT	MARTINE	2638,92
LE ROY	NICOLE	2638,92
LE TORIELLEC	EMILIE	2638,92
LICTEVOUT	PATRICK	1466,07
LICTEVOUT	SYLVIE	2638,92
MACHU	ISABELLE	2638,92
MACIEJASZ	DANIEL	22690,08
MARTEL	JACQUES	2638,92
MASSON	ALAIN	2638,92
MEHAIGNERY	CHARLY	2638,92
MONCHY	JEAN MARIE	22690,08
MOREAUX	NICOLAS	2638,92
MUSIAL	CHRISTIAN	22690,08
PASQUALINO	FRANCOIS	2638,92
PENET	ANNIE	2638,92
PETIT	LILIANE	2638,92
PETIT	VALERIE	22690,08
PILCH	CHRISTOPHE	49326,24
RUSINEK	LYDIE	2638,92
SZCZUREK	CHRISTOPHER	2638,92
TAOURIT	INES	2638,92
THERET	FRANCOIS	22690,08
THIBERVILLE	FREDERIQUE	2638,92
VALLIN	JEROME	2638,92
WERQUIN	MILDRED	2638,92
YOSBERGUE	CECILE	2638,92

INDEMNITES Mairie (Brut annuel 2024)

Nom	Prénom	Montant
BAEY	OLMIE	10851,72
BIEGALSKI	VALERIE	30311,04
BIGOTTE	KATALINE	9766,56
BIZET	GERARD	11540,04
BLEUZET	EDITH	27129,48
BOIGELOT	ALAIN	10317,92
BONNET	DIDIER	9564,3
BONNINGUES	ANGELIQUE	2834,9
BRICE	LAURENT	17955,64
BRIOIS	STEEVE	60887,6
CONSTANTINHO	PATRICIA	17955,64
CUVILLIER	VALERIE	26635,23
CZERWINSKI	BERNARD	25452,24
DELATTRE	REGIS	16193,76
DELIERS	BERNARD	11540,04
DELLA FRANCA	MARCELLO	33449,26
DUPUIS	FABIENNE	31737,6
FATNA	HUGUETTE	17955,64
FRANCONVILLE	TONY	30311,04
GODART	MARYSE	16096,8
KALINARCZYK	ANDRE	7395,27
KEMEL	PHILIPPE	47081,88
LAURENT	MARTINE	7398,96
LEROY	NICOLE	9573,86
LICTEVOUT	SYLVIE	16193,76
MACIEJASZ	DANIEL	31934,04
MARTEL	JACQUES	2834,9
MASSON	ALAIN	16193,76
MEHAIGNERY	CHARLY	11482,35
MONCHY	JEAN MARIE	22445,86
MUSIAL	CHRISTIAN	27129,48
PENET	ANNIE	10851,72
PETIT	LILIANE	17955,64
PETIT	VALERIE	26989,23
PILCH	CHRISTOPHE	48384,68
RUSINEK	LYDIE	2947,72

THERET	FRANCOIS	11482,35
THIBERVILLE	FREDERIQUE	11482,35
VALLIN	JEROME	7398,96
WERQUIN	MILDRED	9865,2
YOSBERGUE	CECILE	16193,76

Autres Mandats (brut annuel 2024)

Nom	Prénom	Montant
BIEGALSKI	VALERIE	32801,88
BIZET	GERARD	7387,77
BRICE	LAURENT	32801,88
BRIOIS	STEEVE	37981,2
CUVILLIER	VALERIE	48339,72
DELLA FRANCA	MARCELLO	8874,25
FATNA	HUGUETTE	32801,88
KEMEL	PHILIPPE	2959,56
MACIEJASZ	DANIEL	48338,52
MEHAIGNERY	CHARLY	2955,12
MUSIAL	CHRISTIAN	18425,25
PILCH	CHRISTOPHE	23495,34
YOSBERGUE	CECILE	34528,32